

## Travail associé et culture

Anagnosti P.

La Yougoslavie

Paris : CIHEAM  
Options Méditerranéennes; n. 33

1976  
pages 33-35

Article available on line / Article disponible en ligne à l'adresse :

<http://om.ciheam.org/article.php?IDPDF=CI010656>

To cite this article / Pour citer cet article

Anagnosti P. **Travail associé et culture**. *La Yougoslavie*. Paris : CIHEAM, 1976. p. 33-35 (Options Méditerranéennes; n. 33)



<http://www.ciheam.org/>  
<http://om.ciheam.org/>

Pavle ANAGNOSTI

Rédacteur

au journal « Borba »

## Travail associé et culture

Le système d'autogestion ouvrière et sociale, introduit dans la pratique socialiste yougoslave et consacré par les actes constitutionnels de 1953, 1963 et 1973, a trouvé la place qui lui revenait dans une culture qui est devenue de plus en plus la sphère « désétatisée » de celle des activités sociales que la Constitution fédérale et les constitutions des républiques fédérées caractérisent comme étant « d'intérêt social particulier ». Autrement dit, la pratique d'un système d'autogestion socio-économique et politique avancé a permis à la culture d'abandonner des schémas établis d'avance et de devenir une activité qui comprendra notamment l'engagement direct et pleinement démocratique du travailleur dans les différents secteurs de celle-ci. Les récentes expériences yougoslaves, ainsi que les résultats enregistrés et qui sont loin d'avoir fait l'objet d'analyses et d'appréciations exhaustives, ont consisté à insérer la position de la culture dans la conception générale du travail associé, laquelle comporte, dans ses prémisses, l'enrichissement et le parachèvement substantiels de la pratique d'autogestion. Le travail associé n'est pas seulement une simple intégration mécanique de sujets exerçant des activités différentes. Il traduit une qualité nouvelle : l'échange direct de travail entre « producteurs » et « utilisateurs » de biens culturels, qui comporte notamment — et garantit — le rôle engagé du travailleur dans l'élaboration de la politique culturelle à long terme au sein des organisations de travail associé, des communes, des républiques, des provinces, et aussi au niveau de la Fédération. Les communautés d'intérêts autogérées dans le domaine de la culture comptent parmi les secteurs-clés de l'activité sociale : l'un de ceux où le principe qui se trouve à la base du travail associé se manifeste le plus pleinement.

La fonction libératrice et de classe, qui est assumée par la culture dans une société autogestionnaire, ne soulève pas qu'un problème politique ou sociologique. Elle repose, en effet, sur les éléments suivants :

- La « désétatisation » des activités culturelles, qui implique la sortie de celles-ci de leur cadre « sectoriel » exclusif, ainsi que nous verrons plus loin.

- La démocratisation du financement de besoins culturels déterminés n'apparaît nullement, dans des conditions politiques et économiques nouvelles, comme une « formulation de programme » qui serait donnée *a priori*. Elle pousse, par contre, à partir d'une conception nouvelle : libérer plus complètement la culture de l'impact des mécanismes budgétaires. C'est dire que la culture dépendra de moins en moins de plans budgétaires arrêtés d'avance par des communautés socio-politiques et que les activités culturelles seront financées à partir d'un revenu que les travailleurs auront obtenu par le travail associé dans la production directe.

- La liberté de la création culturelle, l'interpénétration et la communauté des cultures des nations et nationalités de la Yougoslavie socialiste et autogestionnaire.

Le concept de « dé-institutionnalisation » d'une culture qui déborde les cadres administratifs, est en connexion avec une pareille conception de la culture autogérée. Cette « dé-institutionnalisation » se manifeste plus nettement dans les communautés d'intérêts qui sont en voie de formation aux

différents niveaux. Ces communautés d'intérêts deviennent en fait les titulaires de l'élaboration de la politique culturelle dans le travail associé. C'est dire, en d'autres termes, que la culture et le travail associé s'interpénètrent, que les travailleurs influent directement et continuellement sur l'orientation de la politique culturelle, que son parcellement ou « division en secteurs » se trouve dépassé. Dans le domaine de la culture, le travail associé se manifeste en substance au cours d'un processus d'échange de travail. On a eu tort, à ce propos, de croire que ce processus devait être circonscrit par des prémisses « de fonds ». On a eu tort de croire, en d'autres termes, que les Fonds destinés à la satisfaction de besoins culturels déterminés devaient se former selon le principe des possibilités matérielles objectives mises à la disposition de chaque organisation de travail. Le processus d'échange de travail exclut la possibilité que les ressources destinées à la culture soient allouées selon le critère *plus* ou *moins*. Car cela voudrait dire que telle ou telle organisation de travail pourrait « réserver » une partie des ressources obtenues en vue de la satisfaction de « besoins ultérieurs ». Une libre circulation du travail et des ressources permet des contacts plus durables entre créateurs et utilisateurs de biens culturels, cela en vertu d'une politique adoptée et concertée dans chaque communauté socio-politique. Les communautés socio-politiques, ou plus exactement leurs organes représentatifs, arrêtent leur politique en accord avec leurs possibilités. Cela se traduit, dans le domaine des organisations de travail et des communautés d'intérêts, par des accords d'autogestion que les dites organisations de travail concluent avec les institutions culturelles qui ont un programme d'activité à déployer au cours d'une année.

L'unité du travail et des critères fixés dans le domaine des « communications économiques » entre les différentes institutions culturelles et la société *lato sensu* n'est pas entièrement conforme à l'évolution de l'autogestion, du fait qu'elle repose sur l'orientation, dommageable parfois, des institutions en question vers le marché, — ce qui peut déboucher sur la manifestation de phénomènes techno-bureaucratiques non souhaitables. Dans ce contexte, la culture revêt, aujourd'hui encore, un caractère bureaucratique qui est, à long terme, susceptible de l'aliéner des intérêts et des besoins immédiats du travailleur. A cela vient s'ajouter la situation matérielle, toujours non réglée, de certaines institutions culturelles, notamment dans les communes sous-développées ou moins développées où les conditions matérielles du développement économique existent de toute évidence. Aussi, la question suivante se pose-t-elle à juste titre dans ces communes : comment faire pour que le travailleur influe directement sur l'élaboration de la politique culturelle, qui, pourtant, ne doit pas être conçue exclusivement et en toute circonstance comme un facteur d'enrichissement intellectuel des producteurs associés?

L'orientation sociale de la politique de programme des diverses institutions culturelles doit être adaptée aux possibilités réelles de chaque communauté socio-politique. C'est là un problème que l'on ne saurait résoudre que si l'on cerne l'ensemble des possibilités objectives et que si l'on insère pleinement le travailleur dans la politique de développement culturel.

En Yougoslavie, on accorde une attention croissante à la « débureaucratization » du financement des activités et de la politique culturelles. L'exemple des communautés d'intérêts autogérées le montre avec évidence. Car l'expérience antérieure et relativement longue, avec des Fonds fixes affectés aux activités culturelles et ne comportant aucune influence directe du travailleur, se révélait être une inadmissible possibilité de séparation de la culture et de la classe ouvrière. Le système de financement de la culture par les Fonds ne permettait guère aux travailleurs, notamment dans les grosses organisations de travail employant plusieurs milliers de personnes, de jouer leur rôle dans l'élaboration de la politique culturelle tant du point de vue de l'intérêt immédiat porté à tel ou tel secteur de la création, que de la physionomie concrète et de l'orientation de la vie culturelle dans les organisations en question. Ces temps derniers, à l'Alliance Socialiste du Peuple Travailleur et en d'autres instances socio-politiques, l'on a discuté activement de cette question et de nombreuses autres, qui sont en train de prendre une dimension nouvelle dans la pratique quotidienne de l'autogestion. On parlait, à cet égard, des positions de la Résolution du X<sup>e</sup> Congrès de la LCY sur la culture qui excluaient la moindre séparation entre la culture et la classe ouvrière.

Le traitement de la culture en tant que sphère « privilégiée » de l'activité sociale, que sphère « réservée à une élite », est également préjudiciable. Tout comme l'idée que la politique culturelle doit pouvoir s'accomplir au moyen de mécanismes administratifs, ce qui ne pourrait aboutir qu'à un fractionnement inadmissible de la culture et à son aliénation des intérêts et des besoins immédiats du travailleur. De pareilles idées, qui situent la culture et la création culturelle dans le cadre général d'une sphère privilégiée, nient par elles-mêmes le rôle engagé et d'autogestion du travail associé dans l'orientation et l'édification de celles-ci. Qui plus est, on ouvre ainsi largement la porte à la « privatisation » et à la « monopolisation » des activités culturelles. Or, en substance une telle pratique ne saurait être conforme au concept constitutionnel du travail associé.

Dans la société autogestionnaire, la culture et l'éducation ont des effets de longue portée qui sont, sans crainte d'exagération, toujours nouveaux sur la formation de la conscience de classe. Si on la considère du point de vue d'une culture d'autogestion, la *conscience de classe* exprime la prise de conscience, par la classe ouvrière, de sa position propre dans l'élaboration de la politique culturelle. Cela dans la mesure où s'affirment tant le rôle historique du travailleur dans la transformation des rapports actuels que l'instauration de rapports nouveaux et toujours plus humains dans les différents domaines de la vie et de la pratique d'autogestion. C'est là que réside la fonction libératrice et de classe de la culture au cours du processus de socialisation et de « désétatisation » de la pratique révolutionnaire vivante — bien que de nombreux aspects sociologiques et politiques de la socialisation de la culture demeurent toujours inexplicables quant au rôle nouveau, modifié et plus substantiel, que le travail doit jouer en ce domaine.

Il ne fait pas de doute que le principe du travail associé dans la formation de la politique culturelle de la société autogestionnaire se manifeste d'abord par l'édification de rapports d'autogestion (condition permanente de la démocratization et de la socialisation de la culture), par une réduction continue des disparités de niveau de développement culturel entre les différentes régions — républiques et provinces — de Yougoslavie, par le développement libre et général des cultures des nations et nationalités. Cette orientation est adaptée au stade de développement économique possible ou atteint par chaque république ou province, étant entendu que tout ajustement automatique est considéré comme inadmissible. L'intérêt croissant porté par les travailleurs au théâtre, au cinéma, à la lecture, ainsi qu'à d'autres *media* de la culture et de la création culturelle, devra s'accompagner d'une politique adéquate dans le domaine de l'art et des programmes, d'une politique qui sera apte à découvrir le contenu le mieux approprié et le plus proche du travailleur, quel que soit le niveau de formation et d'instruction de ce dernier. C'est là, en fait, une dimension d'autogestion nouvelle qui « démétropolise » la politique culturelle, qui présuppose des potentiels territoriaux, en cadres et en teneur déterminés, une organisation rationnelle et efficace de la vie culturelle dans les grandes collectivités de travail, grâce à l'abolition de la division artificielle de l'activité sociale en deux sphères : la « productive » et la « non productive ».

Une pareille orientation est, par ailleurs, entièrement conforme à la politique suivie par la Ligue des communistes dans le domaine de la culture et de la création culturelle, qui part de l'idée marxiste que le travailleur libéré est créateur de la marche progressive de la communauté considérée dans son ensemble — autrement dit que le travailleur engagé dans le travail associé est le porteur, l'initiateur de la politique culturelle aussi bien que de son enrichissement intellectuel propre —. Car l'idée que la science, l'art et l'éducation sont des facteurs considérables du développement des forces productives matérielles et de la démocratisation des rapports sociaux d'autogestion doit être rattachée à cette autre idée que ces domaines de l'activité sociale sont les éléments constitutifs inaliénables d'une politique culturelle, de la culture et de la création culturelle du système d'autogestion socio-économique et politique en honneur en Yougoslavie.

L'amateurisme culturo-artistique et l'auto-activité culturelle étant pleinement pratiqués, le travailleur se mue de plus en plus en sujet inaliénable de la politique culturelle. Car l'amateurisme ne consiste pas seulement en manifestations culturelles spontanées et périodiques. C'est aussi un mouvement d'engagement le plus large, de rassemblement des travailleurs autour de valeurs confirmées, susceptibles d'encourager leurs options créatrices et auto-critiques vers tel ou tel secteur de la culture ou de l'art. En ce domaine comme en bien d'autres, la culture descend du haut de la sphère privilégiée et « élitisée » vers l'engagement social. Loin de n'être destinée qu'à des groupes ou à des individus, elle se met de plus en plus en prise sur la pratique et les impératifs quotidiens de l'édification d'une société nouvelle et plus parfaite qui reposera sur les principes humains et libérateurs de classe du travail associé. Une culture ainsi conçue empêche la pénétration de tendances nocives et petites-bourgeoises dans la création culturelle et artistique; elle réaffirme durablement les valeurs authentiques de la tradition, tout en respectant les « spécificités » nationales aussi bien que les possibilités matérielles objectives du milieu où elle est présente.

Si l'on considère que les communautés d'intérêts auto-gérées sont la formule institutionnalisée de l'interpénétration des différentes parties du travail associé et, de ce fait, des différentes activités culturelles, on se rendra compte que, dans ces conditions, la culture, la science et l'éducation deviennent infailliblement partie intégrante de la pratique et du progrès social, de la démocratisation des rapports sociaux, de l'ouverture des institutions culturelles au travailleur engagé dans la production et la reproduction de biens matériels et spirituels. C'est dans la culture du travailleur que se reflète l'approche créatrice dans le règlement des problèmes qui mettent en question ou contestent la position inaliénable du travail associé garantie par la Constitution, dans l'enrichissement des différents aspects de la politique culturelle à tous les niveaux. C'est là, dans les conditions yougoslaves, de moins en moins une qualité purement théorique, mais bien plutôt une manifestation des besoins accrus du travailleur, et cela dans la mesure même où la culture fait partie intégrante de la sphère du travail associé. Les rapports nouvellement instaurés dans ce domaine dérivent précisément de la position et de la fonction nouvelles, authentiquement démocratiques, que la culture occupe dans un système social basé sur l'auto-gestion.

